



OCTOBRE ROSE ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

- ➔ Le cancer du sein est le plus fréquent chez les femmes en France.
- ➔ C'est aussi la première cause de mortalité par cancer chez elles.

Une femme sur huit sera concernée au cours de sa vie. C'est pourquoi l'UNSA agit pour sensibiliser et encourager le dépistage précoce, car détecté tôt, le cancer du sein se soigne mieux et plus facilement.

Le dépistage, un geste qui sauve

Dès 25 ans : un examen clinique des seins (palpation) est recommandé 1 fois par an, réalisé par un médecin, un gynécologue ou une sage-femme.

À partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans : tous les 2 ans, vous recevez une invitation pour une mammographie gratuite, prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Ne jetez pas ce courrier.

- ➔ Prenez rendez-vous.
C'est rapide, indolore, et cela peut sauver votre vie.



Des questions ? L'INCa vous informe

L'Institut National du Cancer (INCa) répond à toutes vos interrogations :

- Je n'ai pas reçu d'invitation, que faire ?
- J'ai déjà eu un cancer du sein, suis-je concernée ?
- J'ai des prothèses mammaires, est-ce un problème ?
- Que se passe-t-il si une anomalie est détectée ?...

➔ Consultez le livret pratique de l'INCa ou rendez-vous sur [e-cancer.fr](https://www.e-cancer.fr)

L'UNSA vous encourage à ne pas négliger ces examens essentiels. Un simple geste peut faire toute la différence.



TOUS CONCERNÉS

Le cancer du sein nous concerne toutes et tous. Une femme sur huit en sera touchée au cours de sa vie. Derrière ce chiffre, ce sont nos collègues, nos amies, nos mères, nos sœurs, parfois nous-mêmes. Cette maladie n'épargne personne : elle traverse nos vies, nos familles, nos liens d'amitié. C'est pourquoi, ensemble, nous pouvons agir et soutenir la recherche ainsi que la prévention.

La fédération UNSA Banques Assurances Sociétés Financières participe à la collecte et vous incite à faire un don. Ce dernier est personnel et déductible de vos impôts.



Agir avec la Fondation ARC pour la recherche sur le Cancer